© Drogues Info Service - 8 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

addiction au jeux de casino

Par Profil supprimé Postée le 14/11/2014 10:08

> Bonjour,
> Mon père était joueur , il nous a ruiné financièrement et socialement
> Ma soeur est joueuse au casino
> J'ai toujours aimé jouer mais avec modération.
> Je sens que la dépendance s'installe (les symptômes sont là)
> j'ai peur et honte
> je veux m'en sortir . Que faire?
> Merci de vos conseils

Mise en ligne le 17/11/2014

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude. Cependant il nous semble important de rappeler que …vous n’êtes pas votre père, ni votre sœur, et pouvez donc avoir un tout autre rapport au jeu.

Nous ne savons pas de quels symptômes vous parlez, mais il peut être utile effectivement de voir si le jeu prend une place croissante dans votre vie. Si c’est le cas peut-être que de voir ce qu’il remplace pourrait également vous aider. Avez-vous abandonné certains loisirs, certaines sorties, des amis, etc... ? Nous vous invitons si c’est le cas à essayer de préserver ces autres centres d’intérêt.

Cependant nul n’est à l’abri de tomber dans une addiction. Vous avez pris la précaution de vous y prendre à temps et c’est une bonne chose.

Nous vous avons mis une adresse de centre d’addictologie située à Lyon que nous vous invitons à contacter. Des professionnels vous accueilleront pour vous aider à faire le point de votre situation et vous proposer des pistes de travail pour arrêter votre addiction aux jeux.

Vous pouvez également nous contacter par tchat via notre site ou nous appeler au 0 974 75 13 13 (Joueurs Info Service, appel non surtaxé tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin) pour être ponctuellement aidée, écoutée, soutenue et réorientée au besoin.

Bon courage et cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA LYADE - LYON

31, rue de l'Abondance
69003 LYON

Tél : 04 72 84 62 00
Site web : lyade.arhm.fr/index.php
Secrétariat : Lundi,mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h - le amrdi de 10h à12 et de 16h à 18h
Accueil du public : Lundi de 9h à 12h30 et de 13h à 18h, mardi de 9h à 19h mercredi de 9h à 19h jeudi de 9h à 17h30 vendredi de 9h à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Lundi de 13h à 17h30 mardi de 16h à 19h mercredi de 13h à 19h jeudi de 14h à 16h vendredi de 11h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Voir la fiche détaillée